



# DOSSIER : LE TERRITOIRE DIAGNOSTIQUÉ ET QUESTIONNÉ

## Diagnostic du territoire

### L'identité, le positionnement et la structuration du territoire

**Le Pays Yon et Vie s'inscrit dans un département intégré au grand Ouest très dynamique. Il constitue un territoire essentiel à la structuration urbaine régionale...**

En Vendée (200<sup>e</sup> place européenne en nombre d'habitants - 50<sup>e</sup> en dynamique démographique), il concentre **19% de la population et 24% des emplois**, alliant **qualité de vie** dans un territoire à taille humaine et **proximité** des services, de l'économie et de l'offre culturelle de La Roche-sur-Yon.

Il jouit de l'**influence métropolitaine de Nantes**, dont il constitue un relais fort de vitalité, marchés et ressources, et de l'**attractivité du littoral Atlantique**. Excentré mais actif, il justifie de fonctions productives en hausse (emplois liés notamment à la culture et aux loisirs, aux prestations intellectuelles, à la conception/recherche...) et **attire de plus en plus de cadres**.

Il s'organise autour du **pôle urbain majeur de La Roche-sur-Yon** (moitié des habitants et 2/3 des

emplois), des **pôles intermédiaires d'Aizenay et du Poiré-sur-Vie** (7 500 à 8 000 habitants, autour de 3 000 emplois chacun), des **pôles émergents au Nord** (Venansault, Mouilleron-le-Captif, Dompierre-sur-Yon, La Ferrière, La Chaize-le-Vicomte, Belleville-sur-Vie). **Le développement économique se focalise au Nord, le Sud préserve son caractère rural.**

#### >> ENJEU

##### **Repenser la structuration, l'organisation urbaine et la polarisation du territoire**

> Imaginer le rôle de La Roche-sur-Yon dans l'organisation régionale, les fonctions à développer et équilibres à maintenir au regard des autres territoires, le parti à tirer de la proximité avec Nantes...

> Valoriser les atouts et affirmer l'identité des territoires Sud

> Orienter le développement urbain vers la proximité des centres (villes, bourgs, pôles de quartiers) et transports collectifs (quels rôles pour les gares et arrêts potentiels)

> Structurer le territoire en le polarisant autour de "pôles relais", par une offre de services d'échelle

intercommunale : santé, enseignement, équipements...

> Adapter les formes urbaines à chaque territoire (contexte local, histoire, paysages, cadre de vie...)

> S'appuyer sur la charpente verte et bleue pour valoriser le cadre de vie : grands paysages, entrées de villes et de bourgs, espaces de respiration, "nature en ville"...

